



COMMUNE DE **MARCHIN**

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de MARCHIN procède à :

la constitution d'une réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés niveau D2 (f/m/x)

PROFIL DE FONCTION

Missions

Dans le respect de la hiérarchie, de la législation, des procédures et des règlements en vigueur, l'ouvrier qualifié (f/m/x) placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur général ou de son/sa délégué(e), a pour principale missions :

1. Bâtiment

- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou bâtiments.
- Contrôler le bon fonctionnement, la maintenance et le remplacement des éléments défectueux des installations sanitaires / électriques / ameublement / châssis des bâtiments communaux.
- S'assurer du bon fonctionnement des systèmes d'alimentation et d'évacuation d'eau.
- Installer les canalisations d'alimentation d'eau courante et d'évaluation d'eau usée.
- Percer et ragréer les murs, les cloisons et les planchers, creuser des tranchées, aménager les saignées, les gaines pour le passage de conduites ;
- Déboucher et curer les égouts, éviers, WC, ...
- Régler les appareils, machines pour un rendement maximum en se référant, notamment, à la documentation technique des installations de chauffage et de climatisation ;
- Attirer l'attention sur les installations non-conformes, défectueuses et/ou dangereuses et proposer toute amélioration possible de celles-ci ;
- Assurer divers travaux d'entretien courant dans un bâtiment ;
- Rechercher les alternatives quand la solution de réparation proposée ne répond pas à la réalité du terrain.

2. Voirie

- Réaliser des travaux d'aménagement de la voirie tels que : des terrassements, des fondations, l'installation des réseaux d'égouttage, le pavage d'accotements, la pose d'éléments linéaires, la pose d'éléments de signalisation et la pose de divers revêtements routiers et de terre-pleins.
- Réaliser de petits travaux d'entretien et de réparations sur des petits ouvrages divers de voirie, d'égouttage, d'ouvrages d'art, de revêtements divers de voirie et de terre-pleins.
- Assurer le nettoyage des égouts/avaloirs/voiries/sentiers/accotements/filets d'eau/places/parkings/trottoirs, de fossés et de cours d'eau (curage)
- Utiliser des engins de chantiers pour réaliser des travaux de terrassement et d'excavation (mini-pelle, tractopelle), des machines destinées à lever et à déplacer des charges diverses, à des distances et à des hauteurs variables (chargeur télescopique, camion avec grappin, ...), des machines destinées à réaliser des travaux d'entretien et de sécurisation du domaine public (tracteur avec bras de fauche, tracteur avec hydrocureuse, camion avec trémie d'épandage).

- Effectuer des travaux de maçonnerie associés au domaine de la voirie pour la réalisation, la réparation et l'entretien d'ouvrages d'art (ponceaux, têtes d'aqueduc, murs et éléments de soutènements...), de chambres de visite, de réseau d'égouttage de différentes sections et natures, de revêtements de chaussée et de terre-pleins de différentes natures (hydrocarboné, béton, dalles, pavés, graviers...), d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau, bandes de contrebutage, éléments de soutènement préfabriqués ...), d'éléments localisés (panneaux de signalisation routière, mobilier urbain, dispositifs ralentisseurs...).
- Effectuer la mise en place d'avaloirs, de taques d'égouts et d'autres éléments localisés.
- Effectuer des travaux de terrassement, d'excavation et d'évacuation des déblais.
- Effectuer des travaux de remblais
- Effectuer sous l'autorité du responsable de la garde, des interventions de sécurisation dans le cadre de son rôle de garde (sécurisation d'effondrements et de zones de danger).
- Effectuer des missions de déneigement sur les routes communales (épandage de sels de déneigement au moyen de trémies sur camion ou tracteur, enlèvement de neige au moyen d'une lame chasse-neige sur camion ou tracteur, épandage manuel de sel de déneigement au moyen de pelles, déneigement manuel au moyen de pelles de déneigement)

3 Général

- Utiliser correctement les produits d'entretien et respecter les instructions de la ligne hiérarchique et du conseiller en prévention concernant la sécurité.
- Utiliser les équipements de protection collective et individuelle.
- Utiliser les machines, les ustensiles, les appareils, les outils, les produits, les matériaux dans les règles de l'art et suivants les règles de sécurité spécifiques des fabricants des matériels, matériaux et produits à utiliser et à mettre en œuvre.
- Charger et décharger du matériel, des matériaux, des machines, de l'équipement et des produits, en respectant les normes de sécurité (sortir les béquilles, stabiliser le véhicule, placer la signalisation, mettre les clignotants,).
- Conduire et utiliser les engins de levage.
- Conduire et utiliser les engins suivants : tracteur (avec remorque, bras de fauche, hydrocureuse et trémie d'épandage), tractopelle, la camionnette (avec remorque), mini-pelle, chargeur télescopique, camion avec grappin et trémie d'épandage), ...
- Installer et approvisionner son poste de travail.
- Manipuler le matériel, les outils et les machines avec dextérité et respect.
- Soulever des charges lourdes au quotidien en appliquant des méthodes ergonomiques.
- S'assurer de respecter les pentes et les niveaux d'écoulement.
- Sécuriser le chantier et installer la signalisation.
- Signaler au chef de service s'il y a un problème particulier que vous ne pouvez résoudre par vous-même.
- Signaler les besoins en produits ou en nouveau matériel.
- Veiller à appliquer les mesures d'hygiène (mains, corps, vêtements de travail).
- Veiller à respecter les normes de sécurité et à la sécurité des collègues.
- Faire un croquis simple de la situation à main levée.
- Informer la ligne hiérarchique de tout problème lié à la sécurité ou l'intégrité des équipements de protection collective ou individuelle.
- Veiller à disposer des plans impétrants avant tout travaux de terrassement
- Lire obligatoirement les plans impétrants et réparer et matérialiser les conduites figurant sur ces plans avant l'entame de travaux de terrassement.
- Lire les modes d'emploi et fiches techniques du nouveau matériel et des nouveaux produits.
- Prendre connaissance des consignes de travail.
- Rapporter les observations de terrain ou difficultés rencontrées au supérieur hiérarchique.
- Reconnaître les caractéristiques du sol.
- Reconnaître les différents types de panneaux de signalisation.
- Reconnaître les symboles sur les produits utilisés (danger...)
- Rester vigilant aux risques d'éboulements en réalisant les excavations.
- S'adapter aux conditions climatiques (chaleurs, vent, verglas, pluie, humidité...).

Complémentairement à ces activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à (liste non exhaustive) :

- Participer de manière récurrente au rôle de garde.
- Gérer les demandes d'intervention suivant la procédure établie.
- Entretien et ranger le matériel et son équipement à sa place.
- Ranger les produits afin qu'ils ne se renversent pas et en respectant les normes de sécurité

- Aider les différents services du service travaux si nécessaire.
- Collaborer avec les membres de l'équipe en veillant à leur sécurité.
- Collaborer en aidant ou remplaçant occasionnellement les collègues du dépôt communal, selon les besoins du service Travaux.
- Débriefing avec les collègues, le supérieur et les conseillers en prévention au sujet des situations difficiles.

Cette liste de tâches est non-exhaustive. Le candidat devra faire preuve de polyvalence afin d'effectuer les diverses tâches qui lui seront confiées, en fonction des besoins du service.

OFFRE

Placement dans la réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés (f/m/x).
Cette réserve sera constituée pour une durée de 2 ans.

PROFIL RECHERCHÉ

Conditions générales

- Être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- A la date ultime prévue pour le dépôt des candidatures, avoir atteint l'âge de 18 ans au minimum ;
- Disposer d'un passeport APE (au moment de l'engagement) ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B ;

Qualifications obligatoires minimales recherchées

- Être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études ETSI ou après avoir suivi les cours CTSI ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré CESDD) ;
OU
- Être titulaire d'un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré ;
OU
- Être titulaire d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon ;

Compétences particulières et qualités demandées

- Avoir les aptitudes physiques nécessaires à la fonction et détenir les compétences requises ;
- Utiliser correctement le matériel mis à disposition ;
- Exécuter un travail de qualité et dans les délais imposés ;
- Appliquer les normes de sécurité en vigueur ;
- Se tenir informé de l'évolution du métier, des nouvelles techniques ;
- Disposer d'un esprit d'initiative ;
- Faire preuve d'organisation ;
- Respecter les horaires de travail convenus et les consignes ;
- Agir avec intégrité et professionnalisme ;
- Adopter une attitude proactive et impliquée ;
- Travailler de manière autonome et dans un esprit d'équipe constructif ;
- Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction ;
- Posséder un bon sens relationnel, savoir s'intégrer dans une équipe et communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie ;
- Faire preuve de flexibilité et de disponibilité ;
- Être capable de s'adapter ;

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures doivent parvenir au plus tard pour le **18 août 2023**, sous peine de nullité, soit :

- par mail contre accusé de réception à l'adresse deborah.wardega@marchin.be et copie à brigitte.balthazar@marchin.be
- par remise en mains propres à la Responsable RH (ou au secrétariat – 1^{er} étage) contre accusé de réception ;
- par courrier recommandé adressé à la Responsable RH (Administration communale – Rue Joseph Wauters 1A – 4570 MARCHIN)

Les candidatures seront constituées obligatoirement d'un dossier composé de :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à partir de la date de limite d'inscription ;
- Copie du permis de conduire.

Vos coordonnées complètes (adresse postale et n° de téléphone et adresse mail fonctionnelle) seront intégrées à la lettre de motivation et/ou au CV.

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT CONSIDÉRÉS COMME IRRECEVABLES DE PLEIN DROIT.

Les candidat(e)s répondant aux conditions de recrutement seront convoqués à **une épreuve pratique** et à **un entretien** devant jury courant du mois de **septembre 2023** (date à définir).

Pour satisfaire à l'examen et être versé dans la réserve de recrutement, le candidat (f/m/x) devra obtenir au minimum 50% des points à chaque épreuve et 60% des points au total.

DIVERS

Lieux de travail : diverses adresses – Bâtiments communaux – 4570 MARCHIN

Pour tout complément d'information : Mme Déborah WARDEGA, Responsable RH (085 270 435 – deborah.wardega@marchin.be) ou Mme Brigitte BALHAZR, Service RH (085 270 440 – brigitte.balthazar@marchin.be)